

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 3 OCTOBRE 2016 À 19H30**

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Pierre Dagenais
Mme Lynda Cusson
Mme Marie-Eve Massé
M. Richard Houde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion

Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

173-10-2016

Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Marie-Eve Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et l'addenda tels que rédigés.

Adoptée

174-10-2016

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.

Adoptée

175-10-2016

Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	27 975.14\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	37 423.69\$
VOIRIE MUNICIPALE	15 519.46\$
HYGIÈNE DU MILIEU	13 919.46\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	177.02\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	424.23\$
LOISIRS ET CULTURE	3 578.73\$
FRAIS DE FINANCEMENT	0.00\$
IMMOBILISATIONS	<u>722.86\$</u>
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2016:	99 740.59\$

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois d'octobre 2016 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

176-10-2016

Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

Aérateur au site des étangs

Un aérateur a été réparé en septembre.

Jeux au parc des chutes

Les jeux pour enfant ont été complétés dans le parc des chutes.

Formation SPA des Cantons pour capture de chien

L'inspecteur et son assistant ont participé à une formation avec la SPA des Cantons, pour la capture de chien.

Pancarte de nom de rue

L'inspecteur a débuté l'installation des pancartes de nom de rue. L'achat d'un outil (clé à percussion « impact ») pour accélérer les opérations est requis, au coût de 350\$ plus taxes.

Inspections de caméra

Les inspections de caméra réalisées dans le cadre du plan d'intervention du programme TECQ sont en cours pour les priorités identifiées en catégorie « D » au réseau pluvial et sanitaire.

Programme RRRL rue de la Rivière

Les sondages nécessaires à la confection des plans et devis pour les travaux de réfection de la rue de la Rivière, ont été fait le 30 septembre.

Don de 2 tables de pique-nique

L'inspecteur est allé chercher 2 tables de pique-nique au Parc de la Yamaska, suivant un appel de leur part à l'effet que des tables étaient à donner.

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de septembre 2016

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en septembre 2016, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

177-10-2016

Projet commercial à l'intersection des rues Notre-Dame et du Marché : extension des délais de date de signature

CONSIDÉRANT la résolution 87-04-2016 ;

CONSIDÉRANT QUE Francis Bellerive Investissement Inc. sollicite de nouveaux délais pour l'exécution des conditions prévues à l'offre d'achat, soit jusqu'au 5 décembre 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le report de la date limite prévue à l'article 7.1 de l'offre d'achat présentée par Francis Bellerive Investissement Inc. et visant le projet commercial à l'intersection des rues Notre-Dame et du Marché, afin que cette date soit portée au 5 décembre 2016. Que la présente résolution soit considérée comme étant l'accord écrit de la Municipalité à procéder au report de la date limite prévue à l'article 7.1.

Adoptée

178-10-2016

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS): projet de réforme des laboratoires médicaux – OPTILAB

CONSIDÉRANT QUE l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment saisi le conseil municipal des enjeux reliés aux récentes décisions prises par le gouvernement du Québec notamment en matière de finances publiques et de santé et services sociaux;

CONSIDÉRANT le projet Optilab qui vise la centralisation des laboratoires médicaux des hôpitaux de la Montérégie vers Longueuil;

CONSIDÉRANT la perte de la proximité des services à la population ainsi que leur éloignement suite à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux en cours;

CONSIDÉRANT QUE ces réorganisations touchent aussi les professionnels et techniciens œuvrant dans la région notamment, mais non limitativement de la façon suivante : épuisements professionnels, diminution de la qualité de vie au travail et exode des travailleurs et travailleuses vers les grands centres urbains;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce qui précède, les conséquences économiques dans la région de la Montérégie et dans la région de la MRC d'Acton seront importantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls est préoccupée quant à son avenir en regard de ces différentes politiques gouvernementales et entend protéger les services publics et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal appuie les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin de protéger les acquis, les emplois ainsi que la qualité de vie et les services offerts à la population de Roxton Falls.

Adoptée

179-10-2016

Réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame: décompte progressif 01 et réception provisoire des travaux

CONSIDÉRANT le dépôt du décompte progressif 01 présenté par Construction DLP dans le cadre de la réfection des trottoirs de la rue Notre-Dame et l'aménagement d'une bande piétonnière, le tout au montant total de 163 680.92\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP recommande le paiement d'un montant de 155 496.87\$, incluant TPS et TVQ, correspondant aux travaux réalisés depuis le début du contrat moins une retenue de 5% d'un montant de 7 118.11\$ plus taxes (8 184.05\$);

CONSIDÉRANT QUE le décompte inclut les directives de changement #1 à #3,

ayant trait à l'ajout de 67 mètres de trottoir, aux modifications apportées aux plans et devis à la suite des commentaires du MTMDET et à l'obtention de la permission de voirie, à l'ajout de 5 sorties de nettoyage et aux travaux supplémentaires concernant le cassage du roc et à la disposition de la surépaisseur du trottoir sur 100 m de longueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Dagenais
Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'adoption du décompte progressif 01 et la réception provisoire des travaux de réfection des trottoirs de la rue Notre-Dame et l'aménagement d'une bande piétonnière entre la rue Ste-Marguerite et la rue Valois, travaux réalisés par la compagnie Construction DLP.

Que la directrice générale soit par la présente résolution autorisée à signer tous les documents visés par la présente résolution ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

180-10-2016

Réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame : financement de la dépense

CONSIDÉRANT la résolution #179-10-2016, relativement au contrat avec la compagnie Construction DLP, au montant de 163 680.92\$ taxes incluses et un montant net à financer de 149 462.49\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit pourvoir au financement de cette dépense;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au financement de la dépense relative aux travaux de réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame réalisés par la compagnie Construction DLP, comme suit :

1- Aide financière provenant du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal :	15 000.00\$
2- Fonds régional carrières sablières :	25 000.00\$
3- Emprunt au fonds de roulement :	35 000.00\$
4- Affectation de surplus accumulé :	<u>74 462.49\$</u>
Total :	149 462.49\$

Que l'emprunt au fonds de roulement soit remboursé à raison de 7 000\$ par année, à prévoir au budget pour les années 2017-2018-2019-2020 et 2021.

Adoptée

181-10-2016

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal : confirmation des dépenses

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a soumis sa priorité d'intervention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), laquelle consistait à des travaux d'amélioration de la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE les travaux totalisent un montant net de 149 462.49\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marie-Eve Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Roxton Falls approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Notre-Dame pour un montant de 149 462.49\$ et un montant subventionné de 15 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

182-10-2016

TECQ : Programmation de travaux #3

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Pierre Dagenais
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit;

- Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réels vérifiés et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain;
- Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Qu'il soit aussi mentionné que la Municipalité a retiré les travaux de réfection de la rue de la Rivière, identifiés au plan d'intervention comme étant de catégorie D et C, puisqu'ils ont été présentés au Programme de réhabilitation du réseau routier local-Volet redressement des infrastructures routières locales (priorité locale 1).

Adoptée

183-10-2016

Motoneigistes du Corridor permanent Inc. : renouvellement des droits de passage pour la saison 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE le Club des Motoneigistes du Corridor Permanent Inc. sollicite le renouvellement des droits de passage pour la saison 2016-2017, en conformité avec le trajet connu;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a autorisé la circulation des motoneiges du côté ouest du pont (côté des chutes), afin d'améliorer la sécurité des piétons qui empruntent le trottoir;

CONSIDÉRANT QUE le tracé demeure le même, soit celui de la piste cyclable, rue Charlebois, rue Notre-Dame, rue du Marché jusqu'à la piste cyclable en direction d'Acton Vale;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Richard Houde
Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement des droits de passage pour la saison 2016-2017 pour le Club de Motoneiges du Corridor Permanent Inc., selon le trajet connu, en précisant toutefois que la circulation sur la rue Notre-Dame devra être autorisée du côté ouest seulement (côté des chutes).

Que le maire et la directrice générale soient par la présente autorisés à signer les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

184-10-2016

Club de 3 et 4 roues du comté de Johnson Inc. : demande de renouvellement des droits de passage sur la piste cyclable et rues municipales, pour la saison 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du Club 3 & 4 roues du comté de Johnson Inc. présente une demande pour le renouvellement d'un droit de passage sur le circuit établi en 2005, lequel avait été autorisé par la résolution no. 290-12-2005 et modifié par la résolution no. 206-10-2010;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau

Il est secondé par Pierre Dagenais

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- 1- Autoriser le maire, Jean-Marie Laplante et la directrice générale, Julie Gagné, à signer les documents donnant un droit de passage, selon le circuit établi en 2005, par la résolution no.290-12-2005 et modifié par la résolution no. 206-10-2010, pour la saison 2016-2017;
- 2- Que le droit de passage soit soumis aux conditions suivantes :
 - 2.1 La circulation doit se situer uniquement sur l'accotement des rues et être dans le même sens que la circulation.
 - 2.2 La limite de vitesse ne doit jamais excéder 10km/h.
 - 2.3 La signalisation existante ainsi que celle installée par le Club doivent être respectées en tout temps.
 - 2.4 La municipalité se réserve le droit de mettre fin à la présente autorisation en tout temps et à sa seule discrétion.
 - 2.5 Que la responsabilité de la signalisation demeure sous à la charge du Club.

Adoptée

185-10-2016

École St-Jean-Baptiste : demande de fermeture de rue le 13 octobre 2016

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture des rues formant le quadrilatère suivant : Versailles, du Marché, St-Nicolas et de l'Église, le 13 octobre 2016 entre 13h30 et 14h30, afin de permettre la tenue d'une activité sportive sous la responsabilité de l'École St-Jean-Baptiste.

Adoptée

186-10-2016

Réserve de vidange des bassins : appropriation de 25 141\$ relativement à la vidange de l'étang #1 réalisée en 2016

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'appropriation d'un montant de 25 141\$ provenant de la réserve créée pour la vidange des bassins, en regard avec la vidange de l'étang #1 réalisée en 2016.

Adoptée

187-10-2016

Poste de pompage Rivière Noire : suivi du dossier visant le remplacement des pompes

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP a complété l'analyse visant le remplacement des pompes au poste de pompage Rivière Noire;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des pompes est recommandé;

CONSIDÉRANT QUE des offres de services ont été demandées auprès de différents fournisseurs pour le remplacement des pompes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Dagenais

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au remplacement des pompes du poste de pompage Rivière Noire, en procédant notamment à l'achat de 2 pompes auprès de la compagnie Les Pompes R. Fontaine, au montant de 21 600\$ plus taxes. Qu'un budget global de 30 000\$ soit alloué à ce projet, afin de prévoir notamment l'installation ainsi que les différents frais de raccordement et autres pièces nécessaires pour compléter le remplacement des pompes.

Que ces travaux soient présentés dans la prochaine programmation de travaux de la TECQ en priorité #1.

Adoptée

Qualification des opérateurs des stations d'épuration

La directrice générale informe les élus de l'évolution du processus de reconnaissance des acquis entrepris par M. Simon Fortin, dans le cadre de la qualification des opérateurs des stations d'épuration. Il semble qu'il manque un bloc de formation à M. Fortin pour qu'il puisse obtenir la certification prévue par le ROMAEU. Les développements à ce sujet sont à venir en 2017.

Carte du territoire de la Municipalité : projet soumis par la RIPI de Roxton Falls

La directrice générale informe les élus que la RIPI de Roxton Falls travaille présentement à la préparation d'une carte du territoire de Roxton Falls, pour le village et le canton. Les élus ont pris connaissance du projet et accueillent le projet positivement.

188-10-2016

La Pensée de Bagot : cahier spécial habitation

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir un espace publicitaire d'un quart de page à 375\$ plus taxes, dans le cahier spécial habitation du journal La Pensée de Bagot, qui sera publié le 5 octobre 2016.

Adoptée

189-10-2016

MRC d'Acton : prévisions budgétaires 2017 pour le service régional d'inspection en bâtiment

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Acton soumet son projet de budget pour l'exercice financier 2017, pour le service régional d'inspection en bâtiment, lequel établit la quote-part de la Municipalité du Village de Roxton Falls à 17 116,51\$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le projet de budget pour l'exercice financier 2017, pour le service régional d'inspection en bâtiment, tel que présenté.

Adoptée

Bibliothèque municipale de Roxton Falls : demande budgétaires pour 2017

La bibliothèque municipale de Roxton Falls dépose une lettre exprimant les besoins budgétaires pour 2017. Le tout sera étudié lors des réunions visant la préparation du budget 2017.

190-10-216 Fête de l'Halloween : utilisation des locaux de l'hôtel de ville pour des activités des Loisirs de Roxton Falls Inc.

Il est proposé par Pierre Dagenais
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Les Loisirs de Roxton Falls Inc. à utiliser les locaux de l'hôtel de ville, le lundi 31 octobre 2016, dans le cadre des festivités organisées pour la fête de l'Halloween.

Adoptée

191-10-2016 Opération Nez-Rouge Acton: demande de contribution de 150\$

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Richard Houde
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un montant de 150\$ pour l'organisation Opération Nez-Rouge Acton.

Adoptée

192-10-2016 Pacte rural de la MRC d'Acton : rapport final pour l'aménagement d'un parc pour enfant 0-5 ans

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport final du projet d'aménagement d'un parc pour enfant 0-5 ans, réalisé dans le cadre du Pacte rural de la MRC d'Acton;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses s'élèvent au montant de 15 059.85\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport final du projet d'aménagement d'un parc pour enfant 0-5 ans, réalisé dans le cadre du Pacte rural de la MRC d'Acton.

Adoptée

193-10-2016 Réfection de la conduite pluviale de la rue du Marché, entre la rue Versailles et la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT QU'une longueur de 114 mètres de conduite pluviale a été identifiée au plan d'intervention comme étant de catégorie D, ce qui nécessite une intervention immédiate;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux de réfection de la conduite pluviale de la rue du Marché, entre la rue Versailles et la rue Notre-Dame, afin que ces travaux soient réalisés en régie l'inspecteur municipal et avec un budget approximatif de 25 000\$.

Que ces travaux soient présentés dans la prochaine programmation de travaux de la TECQ en priorité #3.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 3 octobre 2016

194-10-2016

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h25.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante
Maire

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière